



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02183**

DE : **M. CANNINGS (OKANAGAN-SUD-KOOTENAY-OUEST)**

DATE : **LE 21 MARS 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA**

Réponse de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Parcs nationaux

TRADUCTION

RÉPONSE

Notre gouvernement travaille à préserver et à élargir le réseau canadien d'aires protégées de renommée mondiale, qui comprend notamment les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation, ainsi qu'à respecter son engagement international de protéger au moins 17 % des terres et des eaux intérieures du Canada et 10 % de ses zones marines et côtières d'ici 2020.

En octobre 2017, le gouvernement était heureux d'annoncer un engagement renouvelé de travailler avec la Nation Okanagan/Syilx et le gouvernement de la Colombie-Britannique pour créer une réserve de parc national dans la région d'Okanagan-Sud-Similkameen. Une nouvelle réserve de parc national permettra de protéger un des paysages naturels et culturels emblématiques du Canada et de mieux faire connaître cet endroit unique et inspirant aux visiteurs d'ici et du monde entier.

Une nouvelle réserve de parc national viendra également s'intégrer au réseau canadien d'aires protégées, qui joue un rôle important dans l'atténuation des impacts des changements climatiques en protégeant et en rétablissant des écosystèmes sains et résilients et en contribuant au rétablissement des espèces en péril. Ces aires protégées aident à préserver la biodiversité du Canada et offrent aux Canadiens et Canadiennes des possibilités de plein air exceptionnelles tout en leur permettant d'en

apprendre davantage sur leur environnement, en plus de contribuer à un développement économique durable.

La création d'un parc national vise les objectifs suivants : protéger la diversité de la végétation et les caractéristiques du paysage dans des écosystèmes représentatifs; préserver l'intégrité écologique, y compris des espèces végétales et de l'habitat de la faune; fournir aux visiteurs des occasions de vivre des expériences de qualité, notamment lors d'activités récréatives et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel. Les parcs nationaux du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes, et Parcs Canada encourage la population à mieux connaître et apprécier son patrimoine naturel et culturel et à prendre contact avec celui-ci.

Cette réserve de parc national représenterait au sein du réseau des parcs nationaux la région naturelle du Plateau intérieur, une des 39 régions reflétant la diversité des paysages canadiens.

L'Okanagan est une des régions les plus diversifiées du Canada sur le plan écologique. En la protégeant, nous aiderons à soutenir le rétablissement de plus de 60 espèces en péril inscrites sur les listes fédérales, notamment le blaireau d'Amérique, le petit-duc nain, la paruline polyglotte, la couleuvre nocturne du désert et le crocodile de l'ouest. Aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, cette protection sera équivalente ou supérieure aux mécanismes de protection déjà en place dans le Sud de l'Okanagan.

Au fil des étapes de création des parcs nationaux, l'Agence sollicite un financement pour chaque nouveau parc national dans le cadre du processus budgétaire. Ce financement doit être approuvé par le Parlement.

En 2007, Parcs Canada a fait inclure certaines questions à un sondage mené par la Similkameen Valley Planning Society auprès des habitants de la vallée de la Simikameen et du Sud de la vallée de l'Okanagan, pour mieux comprendre comment une réserve de parc national pourrait influencer sur le désir d'habiter dans ce secteur ainsi que pour avoir une indication du soutien de la population à la création d'une réserve de parc national. Selon les résultats du sondage, le soutien au projet était dans l'ensemble deux fois plus important que l'opposition. Depuis 2007, il y a eu plusieurs autres pétitions et sondages par des groupes non gouvernementaux, dont bon nombre étaient favorables à la création d'une réserve de parc national dans le Sud de l'Okanagan.

Lors de l'étude de faisabilité initiale de 2004 à 2010, l'Agence a également écouté ce qu'avaient à dire les Premières Nations, les organismes provinciaux, les communautés, les éleveurs et les autres intervenants concernés et a beaucoup appris de leurs commentaires exprimés lors d'assemblées publiques et de réunions bilatérales, par écrit ou par l'entremise d'autres moyens. Une réserve de parc national créée dans ce secteur sera unique et nécessitera des approches novatrices respectant et célébrant les valeurs et les traditions autochtones, la culture des éleveurs, les communautés locales et la richesse de la biodiversité et des écosystèmes qui composent cette région si précieuse.

Les discussions se poursuivent, et les trois parties (Parcs Canada, la Nation Okanagan/Syilx, et la province de la Colombie-Britannique) se concentrent maintenant sur les secteurs géographiques qui ont déjà été étudiés par Parcs Canada en 2010, ainsi que par la province de la Colombie-Britannique dans son cadre sur les aires protégées proposé en 2015 pour le Sud de l'Okanagan. L'Agence se réjouit à la

perspective de continuer à collaborer avec la province et la Nation Syilx/Okanagan en vue de la création d'une réserve de parc national dans la région d'Okanagan-Sud-Similkameen.

Parcs Canada mènera une consultation significative auprès des communautés autochtones, des partenaires, des intervenants et du public. Les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ainsi que nos partenaires autochtones prendront le temps nécessaire pour assurer la participation de toutes les parties intéressées, et pour que les commentaires et points de vue qui seront communiqués soient étudiés adéquatement. Les consultations auprès des communautés et des groupes autochtones locaux joueront un rôle particulièrement important dans la détermination du concept et de l'approche de gestion d'une réserve de parc national dans le Sud de l'Okanagan. Ces discussions tiendront également compte de la poursuite des activités d'élevage et des activités récréatives dans la région.